

Notice de montage d'une condamnation CEC400-500A avec un kit de fixation M210/211 sur une échelle à crinoline aluminium conforme aux normes NF E 85-016 et EN ISO 14122-4 (côte intérieure montants de 400mm et largeur montant maxi : 75mm)

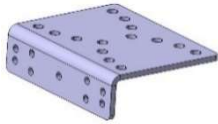
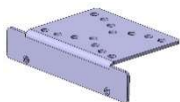


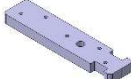









Matériel nécessaire :

- Clé plate ou à pipe 13 (1x)
- Clé plate ou à pipe 10 (1x)
- Tournevis cruciforme
- Mètre ruban 3m
- Marqueur
- Perceuse + foret $\varnothing 5\text{mm}$
- Pince à riveter

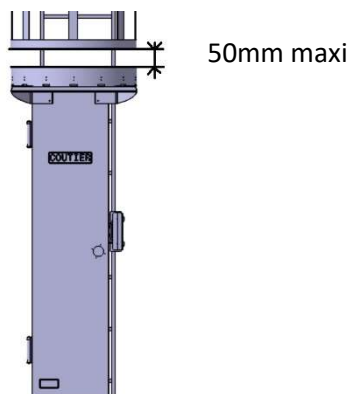
Pour CEC400, avant montage de la condamnation, assembler l'opercule sur le panneau selon notice jointe.



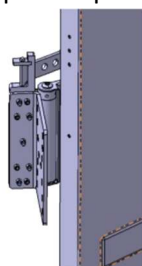
Contenu du colis :

 KIT 1S024 (2x)	 KIT 1S025 (1x)	 KIT 1S024 (6x)	 KIT 1S005 (1x)	 KIT 1S010 (1x)
 CEC 1S023 (1x)	 Tige de réglage paumelle (2x)	 Téton de réglage paumelle (2x)	 Rivet $\varnothing 4.8 \times 16$ (2x)	 Vis TF Pozidrive inox M5x30 (10x)
 Rondelle plate normale M $\varnothing 8$ (12x)	 Ecrou nylstop zingué M8 (12x)	 Vis H M6x20 (2x)	 Rondelle plate large M $\varnothing 6$ (2x)	

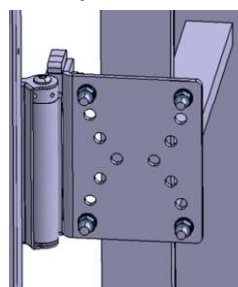
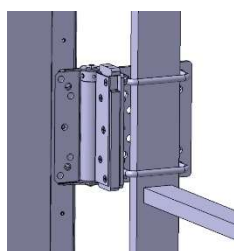
1. Avant montage de la condamnation type CEC400-500A sur votre échelle, vérifier le bon assemblage de cette condamnation suivant notice jointe.



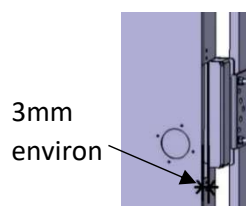
2. Mettre en position la condamnation au plus proche du premier arceau de la crinoline tout en laissant un jeu d'environ 50 mm maxi pour que la condamnation puisse pivoter. La largeur entre montants doit être de 400mm.
3. Mettre en place les pièces KIT 1S024 contre les paumelles et utiliser le plat de paumelle PLC 1S005 (sur paumelle du bas) et KIT 1S010 pour verrouiller à l'aide des 10 vis M5x30. La partie mobile de PLC 1S005 doit le loger dans l'ouverture latérale de la condamnation (loquet rouge) avant le verrouillage et permet de bloquer en position ouverte la condamnation.



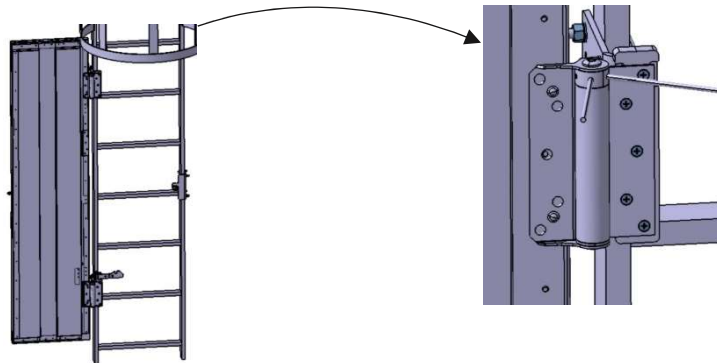
4. Mettre en place la condamnation contre l'échelle tout en respectant le jeu d'environ 50mm entre le haut du panneau et le premier arceau de la crinoline. Ensuite, utiliser les cavaliers, les rondelles et écrous M8 afin de verrouiller le tout. **Vérifier avant le verrouillage qu'aucun barreau ne gêne le montage de la gâche sur le côté opposé aux paumelles.**



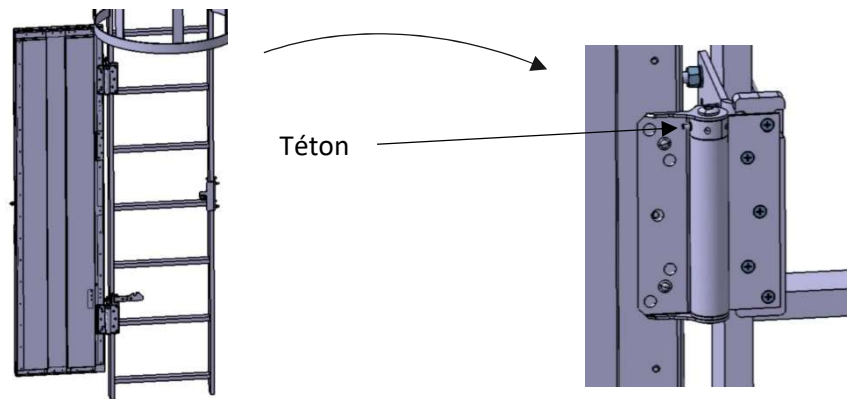
5. Enfin, positionner le support de gâche sur le montant opposé puis utiliser les 2 derniers cavaliers ainsi que les rondelles et écrous M8 restants. Il est également possible de retourner la platine en fonction de la largeur de l'échelle. Enfin, monter la gâche à l'aide des 2 vis H M6 et des rondelles larges en laissant un jeu entre la porte d'environ 3 mm. Percer $\varnothing 5$ et mettre en place le rivet pour verrouiller la gâche.



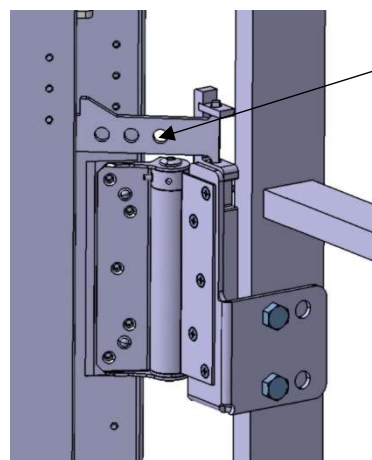
6. Utiliser les 2 tiges de poussée et les tétons prévus à cet effet afin mettre la paumelle basse en tension (se référer à la notice « réglage des ressorts »). Reprendre le remontage avec la seconde tige lorsque la première arrive en butée contre le montant de l'échelle pour une ouverture automatique au déverrouillage.



7. Quand la tension du ressort est suffisante, insérer le téton dans l'un des trous utilisés dans l'opération précédente, qui est situés entre les deux parties de la paumelle.



8. Une fois l'installation assemblée, vérifier que la porte s'ouvre correctement et automatiquement. Lorsque cette dernière se verrouille en position ouverte à l'aide de la patte pivotante, il y a un loquet rouge à soulever sur le panneau afin de le déverrouiller. La consignation est possible en position ouverte en insérant un cadenas dans l'un des trois trous sur la patte mobile de la paumelle du bas.





Tous nos produits sont conçus et testés selon la série de normes NF E 85-016, série française homologuée suivie par le Ministère du Travail, assurant la conformité aux exigences réglementaires de sécurité (code du travail).

Cependant, il est de la responsabilité des sites à équiper d'effectuer une évaluation des risques (présence potentielle du public, risques résiduels majeurs, échelles utilisées comme issues de secours ou en accès multiples, ...) afin de déterminer le dispositif de protection anti-intrusion en adéquation avec les risques encourus (R 4321-1 du code du travail et norme NF E 85-012).

Nos spécialistes peuvent vous informer et vous conseiller dans les choix à effectuer.

Le chef d'établissement, dans lequel l'installation d'une protection anti-intrusion est envisagée, et le poseur doivent s'assurer de la capacité de l'échelle support et de la structure porteuse à absorber les contraintes liées à la fixation de la protection anti-intrusion sur ses montants.